



LA MOBILITÉ EST EN NOUS

Paris, le 10 septembre 2014

Madame, Monsieur,
Chère adhérente, cher adhérent,

Comme je m'y étais engagé, j'entends vous rendre compte des négociations en cours avec le gouvernement.

Conformément à notre feuille de route, les discussions ont porté à la fois sur une remise à plat de la nouvelle mouture de l'écotaxe et sur la mise en place de mesures rapides en faveur de la compétitivité de nos entreprises.

Nous avons exprimé tout l'été notre opposition à l'écotaxe auprès des pouvoirs publics, en dénonçant les principaux points d'achoppement :

- l'incompatibilité de la taxe avec la situation économique de nos entreprises,
- l'irréalisme des délais de mise en oeuvre,
- les inégalités régionales créées par la nouvelle écotaxe,
- l'inadaptation de la majoration forfaitaire au nouveau dispositif.

Sur les inégalités territoriales, j'ai demandé au médiateur nommé par le gouvernement, Christian de Lavernée, de se rendre dans les régions tout particulièrement impactées par le nouveau dispositif de l'écotaxe.

Sur l'écotaxe elle-même, les pouvoirs publics proposent une majoration forfaitaire très proche de la réalité des coûts supportés par les entreprises (vos syndicats sont à votre disposition pour vous apporter toutes les informations nécessaires sur le nouveau mécanisme proposé). Un délai supplémentaire pour l'entrée en vigueur de l'écotaxe semble également être à notre portée.

En matière de compétitivité, la FNTR a obtenu le report d'un an de la possibilité de circuler à 44 tonnes pour les véhicules de norme euro III (autorisés à circuler jusqu'au 30 septembre 2015) et pour les véhicules de norme euro IV (autorisés à circuler jusqu'au 30 septembre 2018). C'était un préliminaire à toute discussion avec le gouvernement.

La FNTR a également obtenu la confirmation de l'exonération de la taxe carbone pour le transport routier. Le secteur serait également exonéré de toute augmentation de la TICPE qui pourrait être décidée dans les jours prochains.

Il appartient à chacun d'entre nous de juger si ces résultats sont suffisants ou non. Une chose est sûre : le temps des négociations s'achève.

En tout état de cause, qu'il s'agisse de suppression ou de révision de l'écotaxe, c'est la mobilisation des entreprises, et donc l'ampleur des moyens revendicatifs que se donnera la Profession, qui déterminera le curseur de nos ambitions.

C'est aujourd'hui la question centrale posée à un moment où les gains qui peuvent être attendus de la négociation sont, sauf surprise, épuisés pour l'essentiel.

Si la Profession veut aller au-delà de ce qui a été obtenu jusqu'ici, il faudra aller le chercher dans un conflit dur. Il faut donc s'en donner les moyens. Toute manifestation à caractère symbolique n'aurait au mieux aucun effet. Au contraire même, elle serait analysée comme un aveu de faiblesse.

La Profession est aujourd'hui à l'heure des choix, face à ses responsabilités.

Dans la perspective de nos instances des 1er (conseil de direction) et 2 octobre (conseil national) j'ai demandé aux présidents des syndicats régionaux et départementaux de consulter formellement l'ensemble des professionnels sur leurs objectifs. Je leur ai demandé également de procéder à un recensement des moyens qu'ils s'engagent à mobiliser pour les atteindre.

Nos instances d'octobre devront donc décider en toute connaissance de cause de ce qu'il convient de faire.

Les décisions prises seront celles de toute la FNTR et devront être assumées par tous.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, Chère adhérente, cher adhérent, l'assurance de mes sincères salutations.

Jean-Christophe PIC
Président

